

DEMANDE D'ENREGISTREMENT

PROJET : VIRTUO AUXERRE 2 PORTE PAR VIRTUO AUXERRE DEVELOPPEMENT



EVALUATION DES INCIDENCES

CE DOSSIER A ETE REALISE AVEC L'ASSISTANCE DE :



AGENCE HSE BOURGOGNE CHAMPAGNE

Bureau de Besançon
4 rue du Colonel Maurin – 25000 BESANCON
834 096 497 00187

☎ : 03 81 51 52 50

Intervenant SOCOTEC	Gilles MARMORAT Tel 03 81 51 52 50 Gilles.marmorat@socotec.com	Chef de projet
Intervenant SOCOTEC	Antoine TOURNIER Tel 03 25 763 62 70 Antoine.tournier@socotec.com	Chargé d'affaires

Date d'édition	Référence du rapport (chrono)	Nature de la révision	Rapport rédigé par	Rapport validé par
Octobre 2022		Rapport initial v0.0	Gilles MARMORAT	

La reprographie de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sous réserve d'en citer la source.

SOMMAIRE

1. SENSIBILITE ENVIRONNEMENTALE.....	4
2. EFFETS NOTABLES QUE LE PROJET, Y COMPRIS LES EVENTUELS TRAVAUX DE DEMOLITION, EST SUSCEPTIBLE D'AVOIR SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE HUMAINE	5
2.1. INCIDENCE POTENTIELLE DE L'INSTALLATION	5
2.2. CUMUL AVEC D'AUTRES ACTIVITES.....	7
2.3. INCIDENCE TRANSFRONTALIERE	7
2.4. MESURES D'EVITEMENT ET DE REDUCTION.....	7
3. ZONES D'INTERET ECOLOGIQUE REGLEMENTAIRE	8

1. SENSIBILITE ENVIRONNEMENTALE

Le projet se situe-t'il :	oui	Non	Si oui, lequel ou laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	ZNIEFF de type I et II en bordure du site : ZNIEFF de type II 260030469 : Vallée de l'Yonne et de la Baulche et forêt autour d'Auxerre ZNIEFF de type I 260008540 : Massif forestier, landes et prairies du Nord-Ouest auxerrois
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection biotope ?		X	Arrêté de protection biotope (FR3800080) - Vallée de la Biche à plus de 2,5 Km du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?	X		Commune d'Appoigny couverte par un PPBE datant du 27/02/2013. Plan concernant la sortie de l'Autoroute A6 (commune d'Appoigny)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondiale ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		X	Aucun monument historique ou site patrimonial remarquable n'est situé dans un rayon de 500 m aux alentours du site. Le monument historique le plus proche est situé à 1500 m, il s'agit du Pont dit Pont de Pierre (commune de Perrigny).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	Absence de zone humide identifiée dans l'étude d'impact de la ZAC.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		La commune d'Appoigny est couverte par PPRN. Le site n'est pas en zone inondable.
Dans un site ou sur des sols pollués ? [Site répertorié dans l'inventaire BASOL]		X	Le site n'est pas référencé sur la base de données BASOL.
Dans une zone de répartition des eaux ? [R.211-71 du code de l'environnement]		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit ?		X	

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	oui	Non	Si oui, lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	La zone Natura 2000 la plus proche du site est à 2,5 Km à l'Ouest. Il s'agit de la FR2600990 (Landes et Tourbière du Bois de la Biche)
D'un site classé ?		X	

2. EFFETS NOTABLES QUE LE PROJET, Y COMPRIS LES EVENTUELS TRAVAUX DE DEMOLITION, EST SUSCEPTIBLE D'AVOIR SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE HUMAINE

2.1. Incidence potentielle de l'installation

Incidence potentielle de l'installation		oui	Non	NC	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements en eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X		
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X		
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		X		
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X		
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		X		
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité		X		

Incidence potentielle de l'installation		oui	Non	NC	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet
	particulière énumérées au 6 du présent formulaire ?				
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X			Le projet est prévu sur des prairies de fauche de la Zone d'Aménagement Concerté
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X			risque incendie (Activité entrepôt)
	Est-il concerné par des risques naturels ?		X		
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X		
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	X			
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X			bruits liés à la circulation automobile
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X		
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X			Eclairage prévu pour les aires de manœuvre des véhicules légers, des poids lourds ainsi que les abords du bâtiment pour des raisons de sécurité
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X		
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X		
	Engendre t-il des d'effluents ?		X		uniquement des eaux usées domestiques
Déchets	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X			déchets d'emballage liés aux activités de stockage
Patrimoine/ Cadre de vie/ Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X		
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage des sols ?	X			Le projet est prévu sur des prairies de fauche de la Zone d'Aménagement Concerté

2.2. Cumul avec d'autres activités

Sans objet

2.3. Incidence transfrontalière

Sans objet

2.4. Mesures d'évitement et de réduction

Sans objet

3. ZONES D'INTERET ECOLOGIQUE REGLEMENTAIRE

Le site d'étude est situé à 1,8 km à l'est de la zone Natura 2000 « Landes et Tourbière du Bois de la Biche – FR 2600990 ».

Les zonages à portée réglementaire localisés aux alentours du site sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Type de zonage	Nom	Référence	Intérêts	Distance au projet
Natura 2000 (ZSC)	Landes et Tourbière du Bois de la Biche	FR 2600990	Habitats – Faune – Flore	2,5 km à l'ouest

TABLEAU 1 : LISTE DES ZONAGES ECOLOGIQUES REGLEMENTAIRES

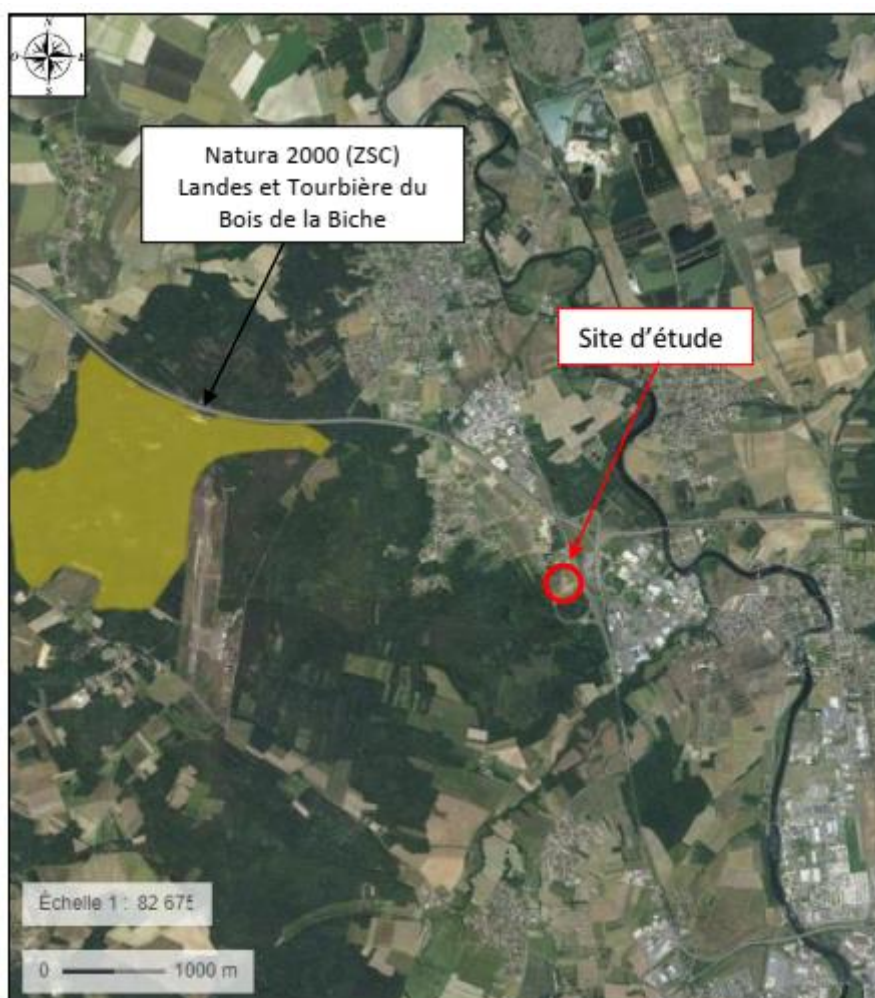


FIGURE 1 : LOCALISATION DES ZONAGES ECOLOGIQUES A PORTEE REGLEMENTAIRE

3.1. Description de la ZSC FR 2600990 "Landes et tourbière du Bois de la Biche"

Généralités

Cette zone Natura 2000 relève de la Directive Habitats depuis avril 2015 (arrêté de classement en ZSC). Située à 100% sur le département de l'Yonne, pour une superficie totale de 339 ha.

Le site regroupe trois grandes catégories d'habitats naturels d'intérêt communautaire :

- les tourbières ;
- les forêts alluviales ;
- les landes sèches.

Habitats d'intérêt communautaire

Les habitats naturels d'intérêt communautaire, recensés et inscrits à l'Annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore, sont présentés dans le tableau suivant.

Types d'habitats inscrits à l'annexe I		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)
2330 <i>Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à Corynephorus et Agrostis</i>		0,5 (0,15 %)
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoetes-Najasjuncetea</i>		0,5 (0,15 %)
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0,5 (0,15 %)
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		0,1 (0,03 %)
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		1 (0,29 %)
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		2 (0,59 %)
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	0,16 (0,05 %)
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	2,33 (0,69 %)
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	2,24 (0,66 %)
9190 <i>Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur</i>		10,62 (3,13 %)

TABLEAU 2 : LISTE DES HABITATS RECENSES MENTIONNES A L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE HABITATS-FAUNE-FLORE (FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES, INPN – 2020)

Espèces d'intérêt communautaire

Selon le formulaire standard de données, aucune espèce faunistique et floristique ne sont visées à l'Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore.

3.2. Synthèse

CATEGORIE	SYNTHESE ET JUSTIFICATION DES ENJEUX	HIERARCHISATION DES ENJEUX
Zones d'intérêt écologique réglementaire	Le site n'est pas inclus dans un zonage à portée réglementaire. Le premier est localisé à 2,5km à l'Ouest du projet. Il s'agit du site Natura 2000 - ZSC Landes et tourbière du Bois de la Biche- FR 2600990	Faible